



# Info-délits- Octobre 2018



## Direction communication et relations avec les citoyens

**Votre Gérant de sécurité :**  
 Adjudant Christian Borloz  
 Centre Gendarmerie Mobile  
 Les Granges Neuves 2  
 1847 Rennaz  
 ☎ 021 557 88 05  
 📞 079 446 65 02  
[christian.borloz@vd.ch](mailto:christian.borloz@vd.ch)



# Bex

**Gendarmerie d'Aigle :**

☎ 024 557 78 21

**Gendarmerie de Rennaz :**

☎ 021 557 88 21

**Police Bex :**

☎ 024 468 17 27

**Urgence : 117**



## Août/Septembre 2018

Date	Délit	Endroit	Type de lieu	Type de mode opératoire	Flag
Sa 11.08	Cambriolage	ch. des Dents-de-Morcles	Villa	Forcer fenêtre en imposte du garage	
Di 09.09	Cambriolage	rte du Grand-Saint-Bernard	Dépôt/hangar	Forcé un cadenas puis dérobé un véhicule	
Ve 31.08 / Sa 15.09	Cambriolage	av. de la Gare	Immeuble/Cave	Arraché les lattes d'une cave, dérobé un cycle	
Sa 22.09	Vol dans un véhicule	rte du Grand-Saint-Bernard	Parking/garage privé	Introduction clandestine, auto non verrouillée	

Durant la même période, les événements suivants ont été annoncés :

- Quatre vols simples
- Deux vols de cycles et un vol de cyclomoteur
- Un vol à l'étalage
- Quatre cas de dommages à la propriété

## Informations, conseils du mois

### Vols dans les véhicules :

Chaque mois nous relevons un certain nombre de cas de vol dans des véhicules, qu'ils soient verrouillés ou non. Voici quelques précautions à prendre lorsque vous laissez votre automobile stationnée dans un endroit public ou pour la nuit devant votre domicile. **Ne serait-ce que pour un court instant :**

- Verrouillez les portes et remontez les vitres de votre véhicule systématiquement et contrôlez leur bonne fermeture, même après avoir utilisé la télécommande.
- Ne vous éloignez jamais de votre véhicule en laissant les clés sur le contact ou le moteur en fonctionnement.
- Ne laissez pas dans votre véhicule d'objets à la vue du public (documents, sac, clés, appareil photo, lunettes, téléphone, tablette, PC, portefeuille ou menu monnaie).
- Laissez la boîte à gants ouverte pour donner l'indication que votre habitacle est inintéressant.
- Ne considérez pas le coffre de votre auto comme un lieu sûr de protection de vos valeurs; toutefois le coffre est moins souvent visité que l'habitacle. Si vous devez y déposer des objets, faites-le au moment du départ et non à l'arrivée de votre destination.
- En roulant, prenez l'habitude de verrouiller vos portières et ne déposez pas de valeurs sur le siège du passager avant avec la vitre partiellement ou complètement ouverte.

### Comment réagir en cas de vol :

- **Je ne touche à rien.**
- J'appelle le 117 pour être orienté sur les démarches à entreprendre.
- Je fais immédiatement bloquer mes cartes de crédit et de débit (paiement sans contact).
- Pour les téléphones portables, j'appelle mon opérateur pour faire bloquer la carte SIM et l'appareil.
- Je prépare un inventaire des objets volés et des dommages commis sur mon véhicule en prévision d'un dépôt de plainte.



Le gérant de la sécurité de l'Est vaudois : Christian Borloz adj

**Abonnez-vous et soyez au courant des dernières actualités de la Police Cantonale en matière de prévention et de sécurité**

<https://www.facebook.com/policevd>

<https://twitter.com/policevaudoise>

<https://www.youtube.com/user/policeVD>

<https://instagram.com/policevd/>